



Info-municipal - juin 2023



FILM EN PLEIN AIR SUPER MARIO BROS

Jeudi le 22 juin, vers 20h45 (à la noirceur)

Parc de l'Église (295, Route de l'église)

Apporter vos chaises, grignotines et doudous!

En cas de pluie, la projection aura lieu à l'intérieur du Centre aux Quatre Vents. (563, Rang 7)



SOIRÉE MUSICALE - LES COOL BROTHERS

Country américain

Vendredi le 30 juin, de 20h à 22h

Parc de l'Église (295, Route de l'église)

Apporter vos chaises, grignotines et doudous!

En cas de pluie, la soirée aura lieu à l'intérieur du Centre aux Quatre Vents. (563, Rang 7)



Municipalité de
Saint-Claude

819 845-7795

295, Route de l'Église,
Saint-Claude (Québec) J0B 2N0

www.municipalite.st-claude.ca



DÉPÔT RAPPORT DES FAITS SAILLANTS 2022 DU RAPPORT FINANCIER 2022

Chers contribuables et citoyens,

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, et ce, afin d'assurer une plus grande transparence de l'administration municipale, je suis fier de vous présenter les faits saillants du rapport financier 2022 de la Municipalité de Saint-Claude.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2022 ont été déposés à la séance ordinaire du conseil municipal du 1^{er} mai 2022. Les états financiers consolidés ainsi que le sommaire de l'information financière peuvent être consultés au bureau municipal sis au 295, route de l'église, Saint-Claude aux heures ordinaires de bureau.

Le rapport financier et surplus

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (revenus, dépenses, revenus d'investissements, amortissements, affectations, etc.) les états financiers 2022 indiquent un excédent de fonctionnements à des fins fiscales de 107 654 \$.

Rapport du vérificateur externe

La firme Raymond Chabot Grant Thornton, vérificateurs de la Municipalité, certifie que les états financiers consolidés présentent une image fidèle, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, de la situation financière de la Municipalité de Saint-Claude pour l'exercice concerné.

Traitement des élus

En vertu des dispositions de l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, le rapport financier de la Municipalité doit contenir une mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supra municipal.

La rémunération des élus à la Municipalité de Saint-Claude en 2022 était la suivante :

Maire 8 847\$	Allocation 4 403\$	Total 13 250\$
Conseillers (ères) 2 949\$	Allocation 1 468\$	Total 4 417\$

En plus, le maire recevait à titre de membre du conseil de la MRC du Val-Saint-François une rémunération de 2 958,68 \$ et une allocation de dépenses de 1 479,51 \$.



FAITS SAILLANTS 2022 INVESTISSEMENTS

Projets	Montants
Annexe aux bâtiments - pétanque + abri patinoire	106 283 \$
Enseignes bâtiments & accueil	18 495 \$
Rechargement concassé - Rang 5	10 602 \$
Réfection des chemins - Rang 6 + Route de l'Église	67 535 \$
Réfection du pont - Route de l'Église	10 558 \$
Réfection Rang 9 & chemin Grande-Ligne	10 839 \$
Travaux TECQ 19-23 (pavage rues Lacasse, Roy, Lussier)	172 568 \$
Moins de 10 000\$	
2 habits pompiers	5 912 \$
3 alarmes incendie	1 989 \$
Contribution projet disc golf	5 196 \$
Génératrice bureau municipal	1 558 \$
Laveuse à pression	1 521 \$
Total des acquisitions d'immobilisations	413 056 \$
Subventions gouvernementales reçues	285 247 \$



NOUVELLES MUNICIPALES



ÉTATS FINANCIERS 2022 - MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE

Sommaire des résultats	Prévisions	Réel 2022	Réel 2021
Revenus de fonctionnement	2 225 000 \$	2 665 125 \$	2 473 270 \$
Charges de fonctionnement	(2 486 200 \$)	(2 707 743 \$)	(2 426 704 \$)
Excédent de fonctionnement	(261 200 \$)	(42 618 \$)	46 566 \$
Amortissement des immobilisations	539 200 \$	647 915 \$	539 210 \$
Produit de la cession d'immobilisations	0 \$	0 \$	44 528 \$
Gain à la cession d'immobilisations	0 \$	21 017 \$	(44 528 \$)
Produit de cession de placement	0 \$	20 500 \$	19 900 \$
Remboursement de la dette à long terme	(153 000 \$)	(138 104 \$)	(268 693 \$)
Financement à long terme	0 \$	0 \$	0 \$
Activités d'investissement	(220 500 \$)	(413 056 \$)	(65 281 \$)
Excédent de fonctionnement non-affecté	95 500 \$	12 000 \$	112 000 \$
Réserves financières et fonds réservés	0 \$	0 \$	(20 000 \$)
Excédent de financement à des fins fiscales	0 \$	107 654 \$	363 702 \$

Détails des revenus	2022		2021	
	\$	%	\$	%
Taxes municipales	1 611 554 \$	60,47%	1 564 574 \$	63,26%
Compensations tenant lieu de taxes	7 329 \$	0,27%	6 303 \$	0,25%
Transferts	646 055 \$	24,24%	434 755 \$	17,58%
Services rendus	289 485 \$	10,86%	291 677 \$	11,79%
Imposition de droits	95 489 \$	3,58%	127 446 \$	5,15%
Amendes et pénalités	0 \$	0,00%	0 \$	0,00%
Autres revenus	15 213 \$	0,57%	48 515 \$	1,96%
Effet net des opérations de restructuration	0 \$	0,00%	0 \$	0,00%
Total	2 665 125 \$	100,00%	2 473 270 \$	100,00%

Détails des dépenses	2022		2021	
	\$	%	\$	%
Administration générale	352 782 \$	13,03%	336 242 \$	14,05%
Sécurité publique	409 356 \$	15,12%	409 356 \$	17,11%
Transport	1 237 709 \$	45,71%	1 043 496 \$	43,61%
Hygiène du milieu	274 361 \$	10,13%	253 982 \$	10,61%
Santé et bien-être	0 \$	0,00%	0 \$	0,00%
Aménagement, urbanisme et développement	107 069 \$	3,95%	107 069 \$	4,47%
Loisir et culture	249 391 \$	9,21%	188 755 \$	7,89%
Réseau d'électricité	0 \$	0,00%	0 \$	0,00%
Frais de financement	77 075 \$	2,85%	53 836 \$	2,25%
Effet net des opérations de restructuration	0 \$	0,00%	0 \$	0,00%
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	0 \$	0,00%	0 \$	0,00%
Total	2 707 743 \$	100,00%	2 392 736 \$	100,00%



NOUVELLES MUNICIPALES



DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2022

Les états financiers préparés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour l'année 2022 sont déposés, présentés et acceptés. Un surplus pour l'année 2022 est de 107 654\$.

Madame Claudia Veilleux, représentante de la firme, explique les états financiers 2022. Elle confirme l'audit des états financiers.

Aucune question concernant la santé financière et la situation de la municipalité reliée aux états financiers.

Sommaire de la rémunération des élus

	Rémunération \$	Allocation \$
Hervé Provencher	8 847	4 403
Marco Scrosati	2 949	1 468
Yves Gagnon	2 949	1 468
Étienne Hudon-Gagnon	2 949	1 468
Yvon Therrien	2 949	1 468
Lucie Coderre	2 949	1 468
Nicole Caron	2 949	1 468
Total	26 541	13 211

Ce sommaire sera déposé dans les documents sur le site internet de la municipalité.

CERTIFIE CE 09 MAI 2023

**France Lavertu
Directrice générale
Greffière-trésorière**



NOUVELLES MUNICIPALES



- TRAVAUX MITOYENS DE RECHARGEMENT - RANG 9

Des travaux auront lieu cet été dans le Rang 9, entre chemin Goshen et la Route 249, en collaboration avec la municipalité de Val-Joli, pour un coût total partagé de 50 000\$.

Les travaux prévus sont du rechargement de gravier, et le passage de la niveleuse et du compacteur.

La circulation se fera en alternance dans les deux sens. Merci de votre compréhension.

- TRAVAUX DE RECOUVREMENT DE FOSSÉ - SEGMENT DU RANG 7

Des travaux seront réalisés cet été sur 180 mètres dans le Rang 7 par notre équipe des travaux publics en collaboration avec des entrepreneurs (gravier, matériaux, équipements, location de pelle ou autres).

- SCELLEMENT DE FISSURES - CHEMINS MUNICIPAUX

La Municipalité a octroyé un contrat à Scellement de fissures Sévigny au coût de 1.25\$/mètre linéaire pour un budget total d'environ 10 000\$ pour réparer les chemins suivants: Rang 8, les chemins Boissonneault, Hamel, Larochelle, Lepage-Vigneux et Saint-Pierre.

- ENTRETIEN ET TAILLE DES PLATES-BANDES + ENTRETIEN DES FLEURS EN POT

La Municipalité a renouvelé son entente avec M. Gilles Maurice, paysagiste, afin de procéder aux travaux d'entretien horticole et d'aménagement paysager, taille des haies pour la saison 2023.

M. Maurice sera aussi en charge de l'entretien des jardinières entre juin et octobre 2023.

RECUPERATION DE PEINTURE

Peinture, contenants de peintures vides

La municipalité a un contenant au garage municipal afin de permettre la récupération des peintures et contenants de peinture.

On demande aux citoyens de laisser leur contenant à côté du gros bac de métal prévu à cet effet.

568, rue Gérard





NOUVELLES MUNICIPALES



Un abri-toit multifonctionnel est maintenant accessible dans la municipalité de Saint-Claude, à l'arrière du Centre Aux Quatre Vents. Les autorités municipales ont procédé à son inauguration le mardi 16 mai dernier.

Il en aura coûté environ 80 000 \$ pour ériger la structure qui sert principalement aux joueurs de pétanque. Des subventions du député provincial de Richmond André Bachand et du programme Nouveaux horizons du gouvernement fédéral (Alain Rayes) ont aidé la municipalité à financer ces infrastructures permanentes.

En revanche, les autorités municipales ont bien l'intention de diversifier l'utilisation des équipements. « Par exemple, L'abri-toit pourra protéger du soleil les jeunes des terrains de jeux. Il pourra aussi servir à des rassemblements de citoyens. Nous voulons vraiment en faire une infrastructure multifonctionnelle », souligne le maire de Saint-Claude, Hervé Provencher.

C'est le groupe Entraide (réseau FADOQ) qui a parrainé le projet en déposant les demandes de subvention. Plus de 225 personnes font partie de ce groupe de l'âge d'or. « C'est vraiment un plus pour la municipalité. Le projet a été mené avec l'appui de bien des gens. Tout s'est bien déroulé. La structure est très impressionnante. Il s'agit maintenant pour nous de trouver des fonctions diverses », affirme le premier magistrat.

« C'est toujours un plaisir pour nous de pouvoir collaborer dans des projets qui vont permettre à des municipalités de se rassembler », de commenter Katy Morin, représentante du député Alain Rayes, lors de l'inauguration.

Le député de Richmond à l'Assemblée nationale était également présent. « La prise en charge d'un milieu comme vous faites, c'est exceptionnel. Honnêtement, c'est bien construit. C'est bien pensé. C'est un projet qui profite à l'ensemble de la communauté. Vous avez fait un bon boulot. Le centre communautaire est refait. Il y a quelque chose qui se passe à Saint-Claude. »



URBANISME & ENVIRONNEMENT

Chronique de l'inspecteur - les quais

Q : Est-ce que j'ai le droit de m'installer un deuxième quai sur mon terrain?

R : NON, un seul quai est permis par terrain (article 4.95*)

Q : Je veux modifier/améliorer/allonger/installer un nouveau quai, es-je besoin d'un permis?

R : OUI, toute construction, ouvrage et travaux relatifs aux quais doit faire l'objet de l'émission d'un certificat d'autorisation (article 4.101*)

Q : Combien coûte un certificat d'autorisation pour modifier mon quai?

R : 10\$ (article 6.1 du règlement 2008-274)

Q : Quelle longueur maximale peut avoir mon quai?

R : Tout quai doit respecter la règle de calcul suivante, sans excéder 15m ou 20m² (article 4.91*)

$$(A - B) / 2 = C \quad \text{où}$$

A: largeur du terrain face au lac

B : largeur du quai projeté

C : longueur maximale du quai à partir de la ligne naturelle des hautes eaux

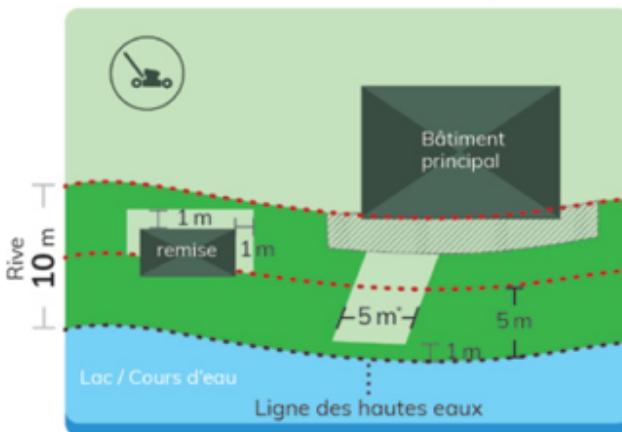
Q : Je possède un terrain vacant, puis-je y installer un quai?

R : La présence d'un bâtiment principal est obligatoire, cependant, les terrains vacants ayant un frontage en bordure de lac de plus de 33 m peuvent s'y installer un quai (article 4.94*)

**les articles réfèrent au règlement de zonage 2008-271*

Chronique de l'inspecteur - les bandes de protection riveraines

Toute intervention de contrôle de la végétation, dont la tonte de gazon, le débroussaillage et l'abattage d'arbres, **est interdite dans la rive des lacs et des cours d'eau**. Cette mesure permettra de créer une bande riveraine naturelle.



Bande riveraine naturelle minimale permise.

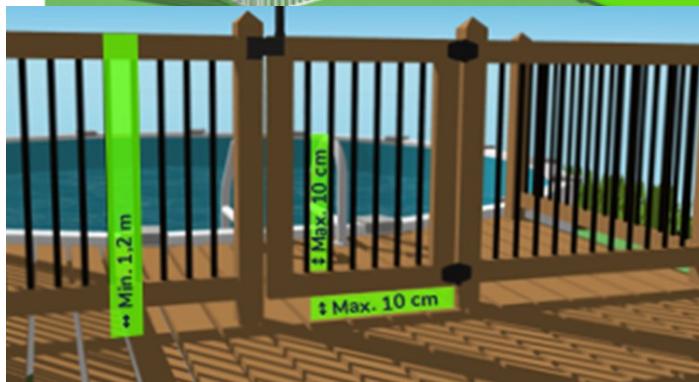
* L'ouverture de 5 m doit être sur couvert végétal; pas de sable ni de gravier.

URBANISME & ENVIRONNEMENT

REGLEMENT SUR LA SECURITE DES PISCINES RESIDENTIELLES

En vigueur depuis mai 2021, le règlement a été modifié afin d'apporter de nouvelles normes aux piscines, en voici quelques changements :

- Les piscines suivantes DOIVENT être entourées d'une enceinte :
 - o Piscines creusées et semi-creusées ;
 - o Les piscines hors terre de moins de 1.2m ;
 - o Les piscines démontables de moins de 1.4m ;
- Une haie ou des arbustes ne peuvent en aucun cas constituer une enceinte
- Une porte dans une enceinte donnant accès à une piscine doit :
 - o Être munie d'un dispositif de sécurité passif lui permettant de se refermer et de se verrouiller automatiquement et qui peut être installée soit à l'intérieur de l'enceinte ou à l'extérieur de l'enceinte (minimum de 1.5m).
 - o Être d'une hauteur minimale de 1.2m.
- Les appareils liés au fonctionnement de la piscine doivent être situés à plus d'un mètre de la piscine ou de l'enceinte de celle-ci.
- Un permis municipal est exigé pour construire, installer ou remplacer une piscine ou même pour ériger une construction donnant ou empêchant l'accès à une piscine.





Association des eaux et des berges
du lac Boissonneault

Environnement - Sécurité aquatique - Pêche

ENSEMENCEMENT - LARVES DORÉS JAUNES

L'ensemencement des lacs avec des dorés jaunes n'est jamais garanti. L'élevage de ces poissons est plus difficile que celui de la truite et les piscicultures qui en font le commerce sont rares.

Confronté à des problèmes d'approvisionnement récurrents, l'Association des eaux et berges du lac Boissonneault tente une nouvelle approche cette année. Ainsi, plus de 10 000 larves de dorés jaunes (œufs fraîchement éclos) ont été mis à l'eau dans le lac le 19 mai 2023.

Il s'agit d'un projet pilote visant à restaurer les populations de dorés dans le lac et améliorer, à terme, l'offre de pêche pour les résidents et visiteurs. Nous demeurons confiants d'obtenir, en plus, des dorés de 10 cm à mettre à l'eau en octobre prochain.

L'Association des eaux et berges du lac Boissonneault ainsi que ses généreux donateurs prennent très au sérieux l'opération d'ensemencement en poissons et aucun effort n'est épargné pour parvenir à leurs fins.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Lors de la tenue de l'Assemblée générale annuelle de l'Association des eaux et des berges du lac Boissonneault, tenue le samedi 3 juin à 10h à la salle du Centre Aux Quatre Vents de St-Claude, il n'y avait pas quorum.

L'Assemblée générale s'est donc transformée en session d'information pour les membres présents. Aucune décision n'a été prise et aucun vote n'a été tenu. Nos règlements et statuts ne spécifient pas que l'Assemblée doit être reprise : nous la reportons donc à l'année prochaine. En attendant, le conseil d'administration agira par résolutions, en particulier pour accueillir de nouveaux administrateurs.

Nous sommes actuellement 3 membres sur le conseil d'administration et nos statuts spécifient que nous devrions être 6 au minimum. Donc, si vous avez de l'intérêt pour la mission environnementale ou de pêche de l'Association et un peu de temps à donner, veuillez nous contacter.

Stéphane Larin

Président de l'Association des eaux et berges du lac Boissonneault

aebiacboissonneault@gmail.com 819 517-8859

LOISIRS

ÉVÉNEMENTS LOISIRS - UN FRANC SUCCÈS!

Durant les dernières semaines avait lieu 2 événements municipaux: la journée de l'arbre et la fête des voisins.

900 arbres et du compost ont été distribués le 20 mai dernier, et nous avons rempli le camion de vieux appareils électroniques en tout genre, de piles et d'ampoules que nous sommes aller porter à l'écocentre le jour-même.

La 1ère édition de la Fête des Voisins avait lieu samedi le 3 juin dernier. Plusieurs jeux extérieurs étaient offerts et le plus populaire fut le lancer de la hache! Merci aux 80 personnes présentes au souper méchoui et aux 200 personnes qui sont venus danser au son de la musique de Patrick Gélinas!

Un gros merci à M. Yannick Maheux pour l'organisation du tournoi de balle du 3 juin. 6 équipes étaient présentes pour un total de 11 parties.

Merci à tous de votre implication dans nos événements!

INSCRIPTIONS EN LIGNE - CAMP DE JOUR 4-12 ans

Horaire: Lundi au vendredi entre 9h et 16h, du 26 juin au 11 août.

Les enfants inscrits doivent: être âgés de quatre (4) ans avant le 1er janvier

Coût - inscription camp de jour

- 240\$ pour 1 enfant, 475\$ pour 2 et 705\$ pour 3 enfants.
- 350\$ par enfant pour les non-résidents

Coût - service de garde (7h à 9h & 16h à 17h30)

- 90\$ pour 17 jours durant l'été
- 120\$ pour l'été au complet

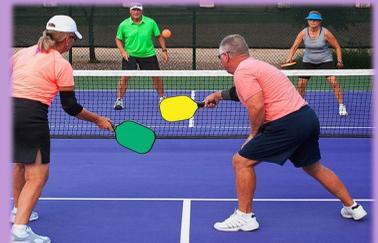


PICKLEBALL

Tous les lundis et jeudis matins à 9h30.

Juste à se présenter à la patinoire de Saint-Claude
(Pour tous les niveaux)

Bienvenue aux nouveaux joueurs !





École Notre-Dame du Sourire



Résumé de notre sortie à Montréal

Grâce à notre vente de garage, nous avons récolté assez d'argent pour aller à Montréal. Pour vous résumer, nous sommes descendus au centre du village pour emprunter un autobus voyageur. À l'intérieur, il y avait un grand salon avec des canapés et des fauteuils très confortables. Ensuite, nous avons fait deux heures de route pour enfin traverser le pont Champlain. Après avoir traversé le pont, on s'est dirigé vers le vieux port de Montréal pour aller à SOS labyrinthe.

Dans cette activité, nous devions trouver quatre étoiles le plus rapidement possible. Ensuite, on a mangé dans ce bâtiment qui est celui de SOS labyrinthe. Après avoir mangé, ceux qui voulaient sont partis marcher dans le vieux Montréal. Après, on a encore emprunté l'autobus voyageur pour aller au Cosmodôme qui se situe à quarante-cinq minutes du Vieux-Port. Après toutes ces minutes à parler dans l'autobus, on est enfin arrivé au Cosmodôme pour faire les simulateurs de problème dans l'espace donc des simulateurs d'apesanteur et d'antigravité. Ensuite on s'est dirigé vers au carrefour de l'aval au on pouvait manger tout ce qu'on voulait. Pour retourner à St-Claude, il fallait encore deux heures de route. Enfin arrivé à St-Claude, nos parents étaient déjà là pour retourner chez nous.

Mon activité que j'ai le plus aimé c'était dans l'autobus voyageur. Moi et tous mes amis, on se disait deux histoires et il fallait deviner quelle est la vraie et la fausse. On a tellement ri et on a joué à des jeux de société. Ça a été mon moment préféré de toute la journée.

Simon Plante
élève de 5e année





MEMBRES DE LA DIRECTION

Depuis le temps des fêtes nous avons Sarah Jane Limoges comme nouvelle directrice et nous voulons vous la présenter. Elle était directrice adjointe à Saint-Philippe, maintenant elle est directrice à St-Claude et à St-Gabriel. Depuis son arrivée, elle a aidé les enseignantes à mener à terme plusieurs dossiers dont le casse-tête SCP.



Elle connaissait déjà l'école et elle avait entendu de belles choses de notre école. C'est ce qui l'a poussée à venir ici. Son travail la passionne car elle aime faire des plus gros projets. Enfin, elle adore notre école car les élèves sont accueillants et il y a un esprit de famille dans le personnel.

Nous la remercions de son travail!!
Magalie Gagnon, élève de 5e année



Cette année, l'école Notre-Dame-du-Sourire accueille un nouveau directeur adjoint, monsieur Pier-Luc. Il s'occupe des élèves avec des plans d'intervention et tous genres de problèmes technologiques.

Il est présent une journée par semaine. Pier-Luc a déjà été notre prof d'éducation physique. De plus, il a un côté très blagueur. Nous lui souhaitons une belle fin d'année avec nous!

Magalie Gagnon, élève de 5e année



SERVICE INCENDIE



Permis de brûlages extérieurs et certificats de foyers conformes

Tout comme les permis de brûlages extérieurs, (branches, abatis etc.) ce sont les garde-feu qui émettent les permis sous plusieurs critères. Ils répertorient les adresses, le lieu exact du brûlage par localisation sectorielle et prennent une photographie afin d'aviser la centrale d'appels 911. Cette démarche permet, entre autre, d'éviter des déplacements inutiles de la brigade en cas d'appels pour feu ou fumée apparente. (Notez que malgré un permis, une plainte pour nuisance nécessitera un tel déplacement.) Elle permet également à l'équipe de savoir avec exactitude où ont lieu les brûlages, donc les risques, quotidiens. EN RÉSUMÉ, UN PERMIS ÉVITE LA VISITE DES POMPIERS (si tout est fait dans les normes)!



Exemple de feu non conforme nécessitant un permis de brûlage à ciel ouvert.



Exemple d'installation de foyer extérieur conforme



Pour les permis de brûlage à ciel ouvert, (branches, abatis etc.) un permis est requis aux 24h puisque ce type de permis doit répondre à plusieurs critères variables quotidiennement. L'indice de la SOPFEU, la vitesse des vents, le diamètre et le volume des combustibles, la proximité d'autres potentiels combustibles etc...

Pour les foyers conformes, le certificat est valide pour l'année. Le garde-feu vérifie entre autre, la surface où repose le foyer, la présence d'un pare-étincelle et ou d'une cheminée, différentes distances etc.

***Note pour tous les foyers extérieurs certifiés en 2020 :** Les garde-feu repasseront dès le 1^{er} avril, afin de renouveler le certificat et de photographier la zone de feu pour compléter le dossier. Comme mentionné l'an dernier, si rien n'a bougé, ce sera renouvelé!

Cette année, Yannik Scrosati et David St-Pierre sont les garde-feux.



Pour information au sujet des foyers conformes ou des brûlages à ciel ouvert :
(Permis requis entre le 1^{er} avril et le 15 novembre)

Appeler entre 10h00 et 18h00 - si possible une journée d'avance
Yannik Scrosati, Matricule 54, Pompier et Garde-feu : 819 446-5943
David St-Pierre, Matricule 39, Pompier et Garde-feu: 819 345-2853
Jean Labrecque, Matricule 23, Directeur Incendie : 819 845-7795 poste 5



SERVICE INCENDIE



RAMONAGE DES CHEMINÉES

Dates de ramonage pour l'année 2023 :
Du 15 mai au 29 septembre 2023

Un accroche porte vous sera remis comme d'habitude dès que nous passerons chez vous pour ramoner.

Les résidents qui désirent un rendez-vous pour faire l'intérieur, veuillez nous contacter au 819 260-1542.

Prendre note :

Le frais de ramonage est assumé par la municipalité sur les bâtiments principaux.

Si la trappe de récupération est située à l'intérieur, c'est au propriétaire à ramasser la suie. Voici les tarifs à vos frais si vous désirez que le ramoneur le fasse.

Service de nettoyage complet intérieur:

- Nettoyage des tuyaux à fumée, si faut enlever le tuyau après le poêle
 - 40.00\$ avant taxes
- Vidanger la suie à l'intérieur
 - 35.00\$ avant taxes
- Sortir la balayeuse pour nettoyer
 - 50.00\$ avant taxes

Hors saison : 192.00\$ avant taxes par conduit



DANGER D'INCENDIE

BAS		Bas: C'est le bon moment pour allumer votre feu de camp.
MODÉRÉ		Modéré: Feux de petite dimension
ÉLEVÉ		Élevé: N'allumez pas si la vitesse du vent est plus que 20 km/h
TRÈS ÉLEVÉ		Très élevé: Seulement avec foyers pare-étincelles
EXTRÊME		Extrême: Évitez de faire des feux!



PRODUITS & SERVICES LOCAUX

CAMPING DES BAIES

OUVERTURE DE LA CANTINE

La cantine Michou sera ouverte les:

- vendredis de 16h à 20h;
- samedis de 11h à 20h;
- dimanches matins entre 9h et 11h pour les déjeuner et jusqu'à 19h pour la suite.



KIOSQUE DE LÉGUMES

L'organisme Les Récoltes du Grenier seront sur place les samedis matins entre 9h et 11h30 à compter du 17 juin prochain.



Camping des Baies

368, chemin St-Pierre, Saint-Claude, QC 819 845-4992

FRIPERIE - MES TROUVAILLES ET BRICOLES

Vêtements à 1,00\$ (adulte) et 0.25\$ (enfants)

Il vous est maintenant possible de faire vos dons à l'extérieur dans l'espace prévue à cet effet.

Mercredi au samedi: 9h30 à 14h 295-B, Route de l'Église 819 588-7998

Activités du Groupe Entraide

SOIRÉES DANSANTES - PROCHAINES DATES

LIEU: Centre Aux Quatre Vents (563, Rang 7)

Orchestre : Estelle et Ray

Apportez vos consommations Prix d'entrée : 10 \$

QUAND: 10 juin - 20h

Thème : Bonne fête papa!!

